

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2016

Affiché le 12 avril 2016

Evolution de la CCT

L'arrêté préfectoral n°2016-0013 du 22/03/2016 porte rattachement de la commune nouvelle de Talloires-Montmin à la CCT.

Ce rattachement emporte nouvelle répartition des sièges au sein du Comité de la CCT.

Après accord des services de l'Etat, prenant en compte la population de chaque commune, le Conseil Municipal a donné un avis favorable pour :

- 1) porter le nombre de sièges au Comité de la CCT de 23 à 24 sièges,
- 2) arrêter la répartition des sièges de la façon suivante : Veyrier-du-Lac : 8 sièges, Menthon-Saint-Bernard : 7 sièges, Talloires-Montmin : 7 sièges, Bluffy : 2 sièges.

Rapport annuel sur l'eau 2015

Conformément aux décrets des 26 septembre 1994 et 6 mai 1995 en application de la Loi sur l'eau, le rapport annuel sur l'eau 2015 a été présenté au Conseil Municipal.

Le rendement du réseau s'est nettement amélioré depuis deux ans, grâce notamment à la détection et à la réparation de grosses fuites. L'installation de compteurs de sectorisation en 2015 a permis de réaliser des analyses plus fines des évolutions de consommation ce qui a également permis de détecter d'autres fuites plus imperceptibles.

Compte tenu de l'évolution de l'intercommunalité, le service d'eau potable devrait être transféré à la C2A au 1^{er} janvier 2017.

Durant l'année 2016, des travaux de sécurisation seront entrepris sur les poteaux incendie. Dans le même temps, des travaux de reprises de conduites seront réalisés chemin des Trappes et l'interconnexion des réseaux avec la Commune de Talloires.

Par ailleurs, deux dossiers sont en attente : mise en sécurité du réservoir de Marcoran et allée du Château.